

RSPG

Réunion du Comité Directeur, Lundi 17 avril 2023

Salle G. Giroud/ASCEE/ Patac 05000 Gap

Membres présents :

Mesdames : Florence Bompar (FB), Claude Cottereau (CC), Catherine Varin (CV) Simone Borel, (SB),

Messieurs : Henri Cirera (HC), Jean François Monnet (JFM), Daniel Bérard (DB) Richard Mazzella (RM),

Excusés : Geneviève Guinnepain (GG), Dominique Marais (DM)

Absent : Patrice Rabot (PR),

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du CR de la réunion du 23.01.2023
- 2 - Tour de table, activités RSPG
 - 2.1 - Bilan des activités neige / hiver 2023
 - 2.2 - Autres activités extérieures
 - 2.3 - Effectif à ce jour
 - 2.4 - Activités en salle 2024 / préparation / montant des suppléments
- 3 – DVA / Utilisation systématique en sortie raquettes 2024 / décision
 - 3.1 - Modification correspondante du règlement intérieur
 - 3.2 - Information sécurité neige / à diffuser au adhérents 2024
- 4 – Conduite à tenir par les animateurs en cas d'Incident / accident
- 5 - Situation financière RSPG à fin Mars 2023
 - 5.1 - Subvention - ville de Gap
 - 5.2 - Subvention - département
- 6 – Animateurs
 - 6.1 - Démissions / Nouveaux
 - 6.2 - Programme de formation en cours
Précisions quant à la procédure d'inscription aux stages
 - 6.3 - Motivation animateurs, actions à prévoir
 - 6.4 - T-shirts « animateur » / vestes « doudounes »
- 7 - Situation FFRS, suite AGE du 17.02.2023 / CoDir du 16.03 & du 04.04.2023
 - 7.1 - RM trésorier FFRS
 - 7.2 - FFRS 360 / Atelier de préparation – licence/adhésion dématérialisées
 - 7.3 - Conséquences pour la RSPG / montant cotisation 2024
- 8 - Questions diverses
 - 8.1 - Rencontre inter club, visite du CLOSA Marseille 9-11 Mai 2023
 - 8.2 - Mise à jour règlement intérieur (voir § 3.1 ci-dessus + ...)
 - 8.3 - AG OMS-Gap du 05.04.2023, dates à retenir
- 9 - Date prochaine réunion.

La séance débute à 10 h.

1- Compte rendu de la réunion du 23 janvier 2023 approuvé à l'unanimité.

2- Tour de table, activités de la RSPG

2-1 Bien que nous ayons souffert d'un manque de neige, toutes les sorties ont été assurées. HC ajoute que la journée à Ancelle a connu par rapport à l'année précédente une faible participation ainsi que la fête de la neige à Crévoux. Il pose la question sur la raison de cette désaffection et se demande s'il ne faudrait pas en revoir l'organisation. FB pense que le faible enneigement et l'augmentation des prix du transport et des repas pour la fête de la neige en sont la cause. Pourtant les participants à ces 2 animations ont apprécié ces journées qu'ils ont jugées conviviales avec un enneigement correct d'après CV. Les séjours de janvier à St Etienne en Dévoluy et à Névache début mars se sont très bien passés avec un bon enneigement dans une ambiance conviviale et amicale.

2-2 SB parle ensuite des randonnées pédestres et précise que pratiquement toutes ont pu être réalisées car les absences d'animateurs ont été comblées grâce à la mobilisation de ceux qui ont pu se rendre disponibles.

Pour les randonnées du jeudi une seule randonnée a regroupé les niveaux B et C car l'hiver beaucoup d'animateurs encadrent les randonnées en raquettes à neige. A noter une très bonne fréquentation à la randonnée niveau Cool du mardi.

La marche nordique est assurée par Annie Maurel et Jean Marc Vincent le mercredi après-midi et regroupe de nombreux adhérents. Une seule personne éprouve quelques difficultés à suivre durant les parcours. Annie Maurel compte sur la formation de Monique Barbesier pour étoffer l'encadrement de cette activité.

Le ski de fond est assuré par Annie Maurel et Catherine Denis mais elles déplorent un manque de fréquentation par les adhérents.

2-3 Les effectifs de notre club ont bien évolué passant à 325 adhérents à ce jour. On note 65 % de femmes et 35 % d'hommes

2-4 La mise en service de la nouvelle application informatique FFRS360 proposée par notre fédération avec la mise en place des licences dématérialisées pose question pour le règlement du coût particulier de certaines activités intérieures au moment de l'inscription ou réinscription pour la saison 2023/2024.

La préparation de la saison 2023/2024 et l'établissement des montants des suppléments auront lieu après la réunion des responsables des clubs du Coders 05 le 5 juin.

CC précise qu'il y a environ 40 participants à l'activité GMF et les cotisations demandées vont couvrir les frais liés au paiement de l'animatrice professionnelle que nous rémunérons par l'intermédiaire de l'association profsport05.

Nathalie Gaultier, animatrice Hatha Yoga, est maintenant professeur stagiaire. Pour l'année 2024, elle souhaite être rémunérée ou indemnisée pour compenser ses frais de formation de la fédération française HC doit discuter avec elle pour trouver un accord afin de renouveler l'activité lors de la saison 2023/2024. Nous aborderons ce sujet lors de la prochaine réunion du codir en juin.

Une nouvelle activité « Activ'mémoire » pourra être au programme de la saison 2023/2024 car deux adhérentes (Catherine Galli et Gisèle Reynaud) achèvent leur formation fin juin.

3- Utilisation du DVA

3-1 Le sujet concernant l'utilisation des DVA lors des randonnées raquettes a été abordé. Après discussion les dispositions suivantes ont été retenues :
Pour les niveaux A et pour les séjours en refuges de montagne, l'utilisation des DVA sera obligatoire.
Pour les niveaux B et C l'utilisation des DVA est recommandée par contre la décision de les utiliser revient à l'animateur de la randonnée du jour. Il devra décider en fonction du parcours et des critères de sécurité qu'il connaît s'il est nécessaire ou non d'utiliser les DVA. La décision devra être précisée aux participants au moment de la programmation de la randonnée sur le site du club. Le règlement intérieur du club sera modifié en ce sens

3-2 Au début de la saison hiver (décembre 23 ou janvier 24), une formation sécurité neige sera organisée pour tous les adhérents qui pratiquent les raquettes. Au préalable, la commission animateurs (DM et SB) devra réunir les animateurs pour les informer sur les points 3 et 4.

4- Conduite à tenir en cas d'accident lors d'une activité

RM est toujours en attente de l'envoi par Gras Savoye d'un document concernant la conduite à tenir par les animateurs en cas d'incident ou d'accident.

Que doivent faire les animateurs en cas d'accident ?

HC souhaite que les animateurs soient mieux informés à ce sujet. Après bien sûr les gestes de premiers secours, Il souhaite qu'à minima, les documents d'information et de déclaration soient remis à l'accidenté. Les animateurs doivent impérativement pouvoir donner les informations utiles, avoir ces documents avec eux. Il faut que l'information remonte vers les responsables du club pour signaler si nécessaire l'accident à la FFRS.

5- Situation financière au 31 mars 2023

Résultat positif entre les charges et les produits à savoir un solde de 2123 €.

5-1 Subvention de 684 € de la ville de Gap notifiée mais non comptabilisée à ce jour.

5-2 Subvention du département à venir. Elle devrait être d'environ 500 €.

Le budget prévisionnel est largement dépassé. Des charges supplémentaires sont constatées liées aux dépenses pour les formations et à la reprise importante des séjours sportifs après l'épidémie du covid.

Le contrat de compte avec la Caisse d'Epargne a été révisé. Nous avons maintenant un compte livret A associations, sur lequel nous avons mis 18000€, dont la rémunération devrait couvrir les frais bancaires. La somme restante sur le compte chèques s'élève à 9123 €.

6- Animateurs : démissions et nouveaux

6-1 Aimé Rochas, Robert Raina et Chantal Gentilhomme (pour la marche nordique) ont démissionné.

Nouveaux animateurs :

-- Randonnées : Guy Barbusse, Nicola Bosco et Catherine Denis (formations en cours)

-- Pickleball : Catherine Denis et Joël Bouchard vont faire un stage expérimental M2 cette année du 2 au 5 mai et deviendront animateurs pour cette activité.

--Ski alpin : Hervé Gander

--Activ'mémoire : Catherine Galli et Gisèle Reynaud

--Taï Chi : Rose Marie Romera

--Tennis de table : Joel Bouchard

-- Marche nordique : Monique Barbesier sera inscrite à la formation à la formation M2 cette année

6-2 Voir la fiche suivi prérequis « formation animateur fédéral » sur le site RSPG 05

A l'issue de la formation commune de base (formation initiale), toute personne désirant suivre une formation d'animateur doit être suivie par un tuteur expérimenté diplômé FFRS en lien avec l'activité du stagiaire. Le tuteur aura pour mission d'accompagner, d'aider et d'orienter le stagiaire pendant son parcours de formation. Il devra s'assurer de l'acquisition des prérequis du stagiaire (prérequis module 1 et 2). Les animateurs – tuteurs devront bien suivre avec le stagiaire cette fiche de suivi prérequis. Procédures d'inscription et règles renforcées par la FFRS.

6-3 Suggestion d'organiser un barbecue avec tous les animateurs. La commission animateurs organisera cette journée conviviale et festive d'information en Juin.

6-4 Dans un souci d'équité, les membres du comité directeur pourront recevoir gratuitement comme les animateurs un nouveau tee-shirt sans la mention animateur inscrite dans le dos.

12 doudounes ont été demandées par SB mais seulement 6 personnes sont intéressées. Ces doudounes seront distribuées en Septembre aux nouveaux animateurs.

7 - Situation FFRS, suite AGE du 17.02.2023 / CoDir du 16.03 & du 04.04.2023

Intervention de Richard :

« La FFRS se trouve dans une situation particulière. Le projet Informatique FFRS 360 a été décidé par les membres du Bureau Fédéral, avec des infos plus que parcellaires fournies au CODIR Fédéral. Les premières infos reçues en Octobre à Carry le Rouet, en présence de la quasi-totalité des élus CORERS et CODERS, tablait sur un Investissement de 2 Millions d'Euros. A titre personnel, j'ai « démonté » les Hypothèses Financières explosées par les Trésoriers encore en poste lors de ce rassemblement. Aucun enseignement n'a été tiré de ces documents. Lors de l'AG de Rennes, mi-décembre, les votants se sont opposés au Budget d'exploitation et au Budget Informatique, qui était tout de même redescendu à 840 000 €. Une nouvelle AG, exceptionnelle s'est tenue en Visio en février. Le Budget d'exploitation a été finalement accepté, afin d'éviter une mise sous tutelle de la FFRS par le Ministère de Tutelle, c'est du moins ce qui nous avait été annoncé par les membres du Bureau.

Par contre, pas de question à l'ordre du jour de cette AGE portant sur l'investissement informatique, seulement une question portant sur son Financement, avec un vote négatif. En fait, ce refus correspond à un rejet portant sur FFRS 360 et pas sur son financement. Ceci est d'autant plus anormal, que mi-janvier, entre les deux AG, la Présidente a passé pour 840 000 € de commandes sur FFRS 360. Cette décision dépasse, selon l'avis de certains juristes, les pouvoirs accordés au Bureau Fédéral.

La situation plus que tendue a entraîné la démission du Trésorier et de son adjoint, empêchant la FFRS de fonctionner. A la demande de 11 membres du CODIR Fédéral, avec qui j'avais travaillé quelques semaines après l'élection de Mars 2021, j'ai accepté de candidater à un poste de Trésorier, et le CODIR Fédéral m'a coopté début Avril de cette année.

Nous ferons le maximum avec le Trésorier Adjoint, Président du CORERS Auvergne Rhône Alpes et un autre élu, Expert-Comptable retraité, pour que le fonctionnement de cette super Fédération ce qu'il avait toujours été, pour le plus grand bien de près de 90 000 adhérents.

La FFRS, ce sont les clubs avant tout. La nouvelle équipe va s'employer à repartir sur des bases saines, comptez sur nous.

8 – Divers

8-1 Visite du CLOSA Marseille les 9/10/11 mai. Ils résideront au club Vacances bleues à Chorges. DM les prendra en charge la journée du 9 mai avec une visite autour du lac de Serre Ponçon et des animations tennis de table et Pickleball.

Le 2^{ème} jour, une randonnée avec vue panoramique sur le lac sera organisée à Savines par S. Borel et G. Varin. Le 3^{ème} Jour, une randonnée avant leur retour à Marseille aura lieu avec un groupe de nos randonneurs. Pour cela la randonnée cool prévue par la RSPG du mardi 9 mai sera supprimée mais reportée au jeudi 11 mai. Il faudra trouver 2 animateurs et 1 serre-file disponibles ce jour-là pour encadrer nos adhérents et nos visiteurs du CLOSA.

8-2 AG de l'OMS du 5 avril : Dominique Marais et Henri CIRERA ont assisté à l'assemblée générale de l'office municipal des sports de la ville Gap. Ils ont noté que le forum des associations sportives auquel nous participons chaque année aura lieu le 6 septembre 2023. Le service des sports de la ville sollicite aussi les associations pour aider à l'organisation de la course des caisses à savon du dimanche 28 mai 2023. La ville de Gap par l'intermédiaire de l'OMS nous a attribué en 2023 une subvention de 684 €

Demande de fixer les dates d'inscriptions au 30 aout et 5 septembre : A rediscuter de l'utilité à la prochaine réunion du codir après l'information sur la dématérialisation des licences le 5 juin.

Réunion info du CDSA (sports adaptés) le 10 mai. Que faire pour le sport adapté dans les Hautes Alpes ? CC propose de nous représenter à cette réunion.

La date de la prochaine réunion est fixée au 12 juin Salle G. Giroud/ASCEE.

(Retour de la réunion du 5 juin sur la mise en place des licences dématérialisées)

La séance se termine à 12 h 15.

Le Président
Henri Cirera

Le Secrétariat
Catherine Varin / Florence Bompar